



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Reprise des cours : les associations des parents d'élèves rassurées

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

ES responsables des associations des parents d'élèves ont été reçus hier par le ministre de l'Éducation nationale, Patrick Mouguiama Daouda, à son cabinet. Les échanges entre les deux parties ont porté essentiellement sur la prochaine reprise des cours fixée au 20 juillet.

Le ministre et ses hôtes ont fait le tour de plusieurs questions liées à ce sujet. Martin Ossey Kokou, président de la Coordination des associations des parents d'élèves du Gabon, s'est dit satisfait des assurances données par Patrick Mouguiama Daouda. Tout comme le président de la Fédération nationale des parents d'élèves et étudiants

(Fenapeg), René Mezui Menie. "C'est une rencontre qui nous a permis de lever un certain nombre de doutes sur cette reprise des cours. On s'inquiétait beaucoup sur le problème de transport, et les conditions sanitaires dans lesquelles les enfants devaient reprendre les cours. Le ministre nous a entretenus et rassurés sur ces sujets ", a souligné le président de la Fenapeg.

Les associations des parents d'élèves n'ont pas manqué d'exprimer leur satisfaction de voir qu'un certain nombre d'actions sont en cours dans les différents établissements scolaires de la capitale devant accueillir les élèves. Il s'agit notamment de la désinfection, de la propreté ou de l'adduction en eau potable.



Le président de la Fenapeg, René Mezui Menié, donnant son sentiment au sortir de la rencontre avec le ministre de l'Education nationale.

Owendo: lancement de l'opération de collage de vignettes taxi

Line R. ALOMO Libreville/Gabon

E troisième adjoint au maire de la commune d'Owendo, Théodore Nzagou, et les partenaires dont Airtel Gabon et le Syndicat libre des transporteurs terrestres du Gabon (Syltteg) ont procédé hier au collage des vignettes de taxi de l'exercice 2020 sur les portières des transports urbains dans l'enceinte de la mairie.

Une opération qui aura accusé un gros retard du fait de la pandémie de Covid-19 qui n'a pas fini de dicter sa loi. Mais qui n'aura pas eu que du mauvais. Car, au-delà des mesures contraignantes (réduction du temps de travail, du nombre de passagers à embarquer qui ont entraîné une chute des recettes) qu'elle aura imposées, la mairie d'Owendo a revu à la baisse la taxe municipale. Elle passe, pour cette année 2020 uniquement, de 80 000 à



Un instantané du collage des vignettes pour l'année 2020 dans la commune d'Owendo.

60 000 francs pour les petits taxis de 150 000 à 120 000 francs pour les taxis-bus. De quoi réjouir Robert Menie, président du Syltteg dont les nombreuses doléances comme de celle de ses adhérents ont reçu là une réponse favorable. "Merci au maire d'Owendo pour cette mesure qui nous soulage énormément." Pour M. Nzagou, au regard du contexte, il est question de laisser travailler les exploitants de taxis sans pression. "Nous serons beaucoup plus souples qu'avant. Il n'y aura pas de contraintes supplémentaires",

Eaux et Forêts: le Synapef remet sur la table ses points de revendications

Libreville/Gabon

PRÈS plusieurs semaines de crise, la situation est au statu quo dans le secteur des Eaux et Forêts. Les agents de ce département revendiquent entre autres le retour de leurs primes, l'application stricte de la réglementation, dont le décret 291 organisant ce secteur d'activité.

Hier, les agents grévistes réunis au sein du Syndicat national des professionnels des Eaux et Forêts (Synapef) ont tenu une conférence de presse au cours de laquelle ils ont remis sur la table leurs points de discorde avec la tutelle. ' Nous exigeons le retour de nos fonds communs suspendus depuis 2014. Cette revendication est légitime. Nous exigeons également un éclairage sur l'affaire Kevazingo. Nous estimons que la tutelle



Le bureau du Synapef lors de sa conférence de presse d'hier.

nous doit des explications sur cette affaire qui a terni l'image de notre corporation ", a indiqué Serge Roland Pambou, secrétaire général du Syndicat national du Synapef.

Autres faits évoqués au cours de cette rencontre, les intimidations dont seraient vic-

times les agents syndiqués des Eaux et Forêts, la mise en garde à vue du président de regroupement syndical, Didier Atome Bibang (lire par ailleurs). Une détention illégale, selon Nicaise Narcisse Ondo Guema, avocat du Synapef.